

Le 3 avril 2020

**PAR COURRIEL**

Monsieur Bains, Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie  
Monsieur François-Philippe Champagne, Ministre des Affaires étrangères  
Monsieur Jean-Yves Duclos, Président du Conseil du Trésor  
Madame Mélanie Joly, Ministre du Développement économique et des Langues officielles  
Monsieur Morneau, Ministre des Finances  
Madame Mary Ng, Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations

Conseil  
d'administration

**Présidente Conseil**  
Chantal Trépanier  
**Cognibox**

Valérie Coutu  
**Jovaco Solutions inc.**

Johanne Devin  
**Novaxis Solutions**

Marion Duchesne  
**Mediaclip**

David Hervieux  
**Devolutions**

Alain Lavoie  
**Irosoft**

Nicole Martel  
**AQT**

Alexandre Martin  
**UEat**

Paul Raymond  
Ex-officio  
**Alithya**

**Secrétaire**  
Guy Rouleau (obs)  
**BCF**

Frantz Saintelley  
**Groupe 3737**

**Trésorier**  
François Sauvageau  
**Deloitte**

Marie-Pier St-Hilaire  
**Edgenda**

Sébastien Vachon  
**Korem**

Stéphane Vidal  
**Xmedius**

Objet: **Les entreprises technos sonnent l'alarme quant au critère pour la subvention salariale**

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Aujourd'hui, nous devons porter à votre attention une situation alarmante pour les entreprises du secteur des technologies.

L'Association québécoise des technologies (AQT) représente les entreprises technos qui réalisent des activités de R&D et servent l'ensemble des secteurs d'activités avec des solutions répondant à tous les besoins d'affaires, ici comme sur la scène internationale. Elles ont un impact sur des secteurs essentiels à notre société : comme la santé, le secteur manufacturier, les services gouvernementaux, etc.

D'emblée, nous saluons l'annonce de votre Gouvernement concernant la subvention salariale équivalent à 75% des salaires pour favoriser le maintien des canadiens en emploi.

TOUTEFOIS. Il s'avère que les entreprises que nous représentons se voient, en grande partie, exclues de ce programme.

En effet, le secteur techno se **caractérise par sa propension à de la croissance** soutenue d'année en année. Cet effet de croissance engendre la création d'emplois et des augmentations de coûts d'opérations, surtout au niveau des salaires. Le critère de baisse de revenus de 30% par rapport à 2019 a pour effet d'exclure les entreprises dont les performances de croissance sont au rendez-vous. D'autres facteurs comme les modèles d'affaires basés sur les mensualités et les longs cycles de ventes engendrent des effets qui ne sont pas immédiats.

Il n'en demeure pas moins, que près de 80% de ces entreprises vivent une détresse financière. Leurs clients, entreprises de tous secteurs sont, soit fermés, soit en difficulté et il est à prévoir que les factures (enregistrées en revenus) demeurent impayées.

Depuis, le début de cette crise, nous sommes en contact constant avec nos membres pour évaluer leur situation et réagir rapidement. C'est dans cet esprit de collaboration que nous vous contactons aujourd'hui. Notre secteur représente 140 000 emplois directs au Québec et nous sonnons l'alarme quant à la survie de notre d'une grande majorité de ces entreprises.

Confrontées à des coûts croissants et des défis de liquidités importants, **le nombre d'entreprises procédant à des mises à pied croît de jour en jour.**

Nous avons des propositions à vous faire qui respecteraient l'esprit de cette mesure, tout en permettant aux PME technos innovantes de maintenir leurs liens d'emplois avec leur personnel hautement qualifié.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette demande, veuillez agréer, l'expression de notre considération distinguée.



Nicole Martel  
Présidente-directrice générale



Chantal Trépanier, SIM/Cognibox  
Présidente du conseil d'administration de l'AQT